

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield tenue le vendredi 4 juillet 2025 à 10 heures, à la salle des délibérations du conseil, sise au 2^e étage de l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, Salaberry-de-Valleyfield.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Lyne Lefebvre, Jean-Marc Rochon, France Chenail, Stéphane Leduc, Patrick Rancourt et Jean-François Giroux, sous la présidence de M. le maire Miguel Lemieux, formant quorum.

Sont absents M. le conseiller Normand Amesse et M^{me} la conseillère Sophie Sirois-Perras, lesquels ont motivé leur absence.

Sont également présentes M^{me} Manon Bernard, directrice générale, et M^e Valérie Tremblay, greffière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le maire Miguel Lemieux déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR DE L'AVIS DE CONVOCATION

M. le maire Miguel Lemieux invite les membres du conseil à prendre connaissance des points pour lesquels un avis de convocation fut donné et dûment notifié à chacun. Il est constaté que l'avis de convocation a été expédié aux membres du conseil absents.

L'ensemble des dossiers est soumis pour décision au conseil municipal selon les sommaires décisionnels relativement à chacun des points de l'ordre du jour.

A-2025-07-026 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 216-32 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 216 PORTANT SUR LE STATIONNEMENT - (RMH-330)

M. le conseiller Jean-François Giroux donne avis qu'il, ou un autre membre du conseil à sa place, présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure, le Règlement 216-32 modifiant le *Règlement 216 portant sur le stationnement - (RMH-330)*.

M. le maire Miguel Lemieux dépose le projet de règlement 216-32 modifiant le *Règlement 216 portant sur le stationnement - (RMH-330)*.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne ne manifeste le désir de s'exprimer lors de cette période de questions.

2025-07-399 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 10 h 01, l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par M^{me} la conseillère France Chenail,
appuyé par M. le conseiller Patrick Rancourt,
et résolu à l'unanimité

DE lever la séance extraordinaire du 4 juillet 2025.

ADOPTÉ

Miguel Lemieux, maire

Valérie Tremblay, greffière